

CAMA-CMLA

Agréée par Arrêté N° 000054/O/MINAT/SG/DAP/SDLP/SA/DTPB du 8 juin 2023

FORMATION DES MEDIATEURS CERTIFIES EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE DES ACQUIS ORGANISEE PAR « CAMA »

Les 18 - 19 et 22 Novembre 2024 au 302, Rue Clémenceau, Bonanjo, Douala

EVALUATEURS :



Monsieur Alain DUCASS

Polytechnicien – Ingénieur général des Mines, Médiateur assermenté près des Cours d'Appel de Paris, de Versailles, de la **BANQUE MONDIALE** et de la **BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**. Administrateur du Conseil International de la Médiation (CIM). **Auteur et formateur en Médiation Agile**



Maître Brigitte ADA

NNENGUE Ancienne Présidente de l'Assemblée Générale du Barreau du Cameroun **Matricule : 821216A0001** Médiatrice Diplômée l'Institut Catholique de Paris. Présidente du « **CAMA** » et de la **SCP CEPFOMEN**. Conciliatrice au « **CIRDI** »



Monsieur Jean Claude LEBRETON, Ancien

Directeur et Jury d'examens d'Établissement Sanitaire et Social de Paris. Médiateur Diplômé de l'Institut Catholique de Paris. **Formateur en Médiation. Conciliateur de Justice à la Cour d'Appel de Rennes - France**

PROGRAMME D'ÉVALUATION CERTIFIANTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ÉVALUATION CERTIFIANTE DES MEDIATEURS

- Il faut avoir suivi les formations dispensées les **14, 15 et 16 Novembre 2024** sur **les Fondamentaux, les Étapes et la Pratique de la Médiation**.
- Avoir payé complètement les frais d'inscription pour ces formations des 14 – 15 et 16 Novembre 2024 soit, pour celles suivies en présentiel : 75 000 X 3 = 225 000 FCFA HT. Soit **268 312 FCFA TTC /Pers.**
- Et pour celles suivies en ligne : 50 000 x 3 + = 150 000 FCFA H.T. Soit **178 875 FCFA TTC. /Pers**
- Pour la formation complémentaire, en présentiel, et les Évaluations Théoriques Écrites et pratiques de mise en situation de Médiateurs des 18 – 19 et 22 Novembre 2024 : **357 500 FCFA TTC.**

- Ce qui donne, pour les apprenants ayant suivi toute la formation en présentiel : 268 312 FCFA TTC + 357 500 FCFA TTC = **625 812 FCFA TTC/pers. (SIX CENT VINGT CINQ MILLE HUIT CENT DOUZE FCFA).**
- Pour les apprenants ayant suivi la formation du 14 au 16 Novembre 2024 en ligne, et le reste en présentiel : 178 875 FCFA TTC + 357 500 FCFA TTC = **536 375 FCFA TTC.**

ORGANISATION JOURNALIERE DU PROGRAMME D'ÉVALUATION CERTIFIANTE DES 18 – 19 – 22 NOVEMBRE 2024

1/ - Le Lundi Matin 18 novembre 2024, de 8 heures à 12 Heures : Projection d'un Film sur la médiation inter-entreprises suivie d'un Atelier en Plénière, sur la gestion d'un processus de médiation par la mise en situation des candidats dans les rôles de médiateurs et de parties dans des cas distribués séance tenante. Débriefing.

2/ - les matins du Mardi 19 et vendredi 22 novembre 2024, évaluation individuelle de chaque candidat dans la posture de Médiateur, pour la gestion d'un processus de médiation dans un cas pratique. Les autres candidats jouent le rôle de Parties et vice – versa. Débriefing après chaque évaluation, **et notation de chaque candidat sur la base d'une grille d'évaluation.**

3/ - Le matin du 22 Novembre 2024, de 8 Heures à 12 Heures, Évaluation Théorique Écrite des connaissances acquises sous forme de **QCM (Questions à choix multiples)** portant sur le cours dispensé **les 14 et 15 Novembre 2024.**

Les notes et les résultats seront communiqués par mail individuel à chaque candidat Dès le 30/11/2024.

Les « **CERTIFICATS DE FORMATION A LA MEDIATION** » et les « **CERTIFICATS DE MEDIATEURS** » seront mis à disposition des apprenants et des lauréats à la SCP CEPFOMEN au 302, rue Clémenceau à Bonanjo, et délivrés sur un registre contre décharge dès le 30 novembre 2024. **Tel : 659 87 01 71 / 693 69 61 68 / 699 94 4020.**

N.B. : - La délivrance du « **CERTIFICAT DE MEDIATEUR** » est subordonnée à l'obtention d'une moyenne générale de 12/20 au moins.

- La délivrance du « **CERTIFICAT DE FORMATION A LA MEDIATION** » à tous ceux qui ont suivi la formation du 14 au 16 Novembre 2024 et ceux qui n'ont pas été admis aux évaluations, permet à son titulaire, de s'inscrire directement aux prochaines évaluations organisées pour la CERTIFICATION DES MEDIATEURS.

AVANTAGES DECOULANT DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE MEDIATEUR

Si les récipiendaires sont AVOCATS, ils sont admis à s'inscrire comme membres de l'Association « CAMA ». Les meilleurs médiateurs sélectionnés seront inscrits sur la liste des MEDIATEURS DE LA SCP CEPFOMEN et pourront devenir membre du **CLUB CEPFOMEN**, ouvrant droit à des avantages multiples.

Une cérémonie officielle de remise des CERTIFICATS sera organisée en l'honneur de tous les CERTIFIES du « CAMA » et de la SCP CEPFOMEN lors du colloque programmé en début d'année 2025 par le « CAMA ».

INSCRIPTIONS

00237 659 87 01 71/ 693 69 61 68 / 699 91 40 20
E-mails : cama141220@gmail.com

REGLEMENTS :



CAMA : #150*47*832281#

FORMATION SUR LA GERANCE D'UN PROCESSUS DE MEDIATION EN LIGNE

CREATION DES ESPACES DEDIES POUR LES PLENIERES ET LES APPARTES (COCUS)

DISPENSEE L'APRES MIDI DU 18 et 19 NOVEMBRE 2024 de 15 h à 16 H PAR :



Monsieur Alain DUCASS

Polytechnicien – Ingénieur général des Mines, Médiateur assermenté près les Cours d'Appel de Paris, de Versailles, de la **BANQUE MONDIALE** et de la **BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**– Administrateur du Conseil International de la Médiation (**CIM**) - Auteur et formateur en Médiation Agile.

Frais de participation : 60 000 FCFA N.B. Inscription : email : cama141220@gmail.com

Règlement OM : #150*47*832281# Apportez vos ordinateurs portables.